

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1860

COMPTES DES MONNAIES EN REGISTRES

QUI EXISTENT AUX ARCHIVES DU ROYAUME.

(SUPPLÉMENT (1).)

I. DUCHÉ DE BRABANT.

§ 1. MONNAIE D'ANVERS.

Volume contenant dix-huit états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Anvers, en 1500 ; du 11 février 1501 (1502, n. st.) au 19 décembre 1505 ; du 28 août 1514 au 23 juin 1516 ; du 11 septembre 1517 au 1^{er} septembre 1519 ; du 16 mars 1527 (1528, n. st.) au 28 août 1529 ; du 12 février 1532 (1533, n. st.) au 12 février 1536 (1537, n. st.) ; du 30 octobre 1540 au 6 avril 1541 (1542, n. st.) ; du 24 mars 1551 (1552, n. st.) au 25 mars 1554 (1555, n. st.) ; du 13 mai 1577 au 5 novembre 1579 ; du 19 septembre 1584 au 28 août 1585 ; du 2 avril 1598 au 31 janvier 1600 ; du 11 mars 1601 au 13 avril 1602 ; du 2 novembre 1613 au 12 juillet 1614 ; du 11 avril 1616 au 31 mars 1617. (*Partie en flamand et partie en français.*)

Voy. nos 47880-47885, 47896 et 47900.

Deux comptes rendus par Dominique Wouters, maître particulier de la monnaie d'Anvers, du 1^{er} avril 1606 au 7 septembre 1607, et du 4 septembre 1609 au 4 mars 1611. (*En flamand. — Le premier est incomplet.*)

Voy. n° 47898.

(1) Voy. la *Revue de la numismatique belge*, t. V, 4^{re} série, p. 465.

§ 2. MONNAIE DE BOIS-LE-DUC.

État de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Bois-le-Duc, du 12 novembre 1606 au 13 novembre 1609. (*En flamand.*)

Voy. n° 47978.

§ 3. MONNAIE DE BRUXELLES.

Volume contenant onze états de l'ouverture de la boîte des monnaies, frappées à Bruxelles, en 1420; du 4 septembre 1434 au 25 juillet 1436; du 7 août 1531 au 18 janvier 1552 (1553, n. st.); du 19 février au 29 mars 1578; du 1^{er} mars au 10 avril 1595; du 30 septembre de la même année au 30 août 1594; du 28 mai 1612 au 30 juillet 1615; du 21 juin 1616 au 14 juin 1617; et du 22 mars 1645 au 19 décembre 1648. (*En flamand.*)

Voy. nos 47985-47987, 47992, 47994, 47996 et 48024.

Volume contenant :

1° Compte rendu par Jean Marchant, des monnaies de nécessité frappées à Bruxelles, du 25 septembre 1579 au 4 juin 1580. (*En flamand.*)

En tête de ce compte sont transcrits : 1° l'acte des états généraux daté du 6 septembre 1579, qui autorise la fabrication de cette monnaie, et 2° les instructions y relatives.

2° État de l'ouverture de la boîte des monnaies de nécessité frappées à Bruxelles par Philippe Van Benthem, maître de la monnaie, du 25 décembre 1584 au 5 mars 1585. (*En flamand.*)

Volume contenant des extraits des comptes de l'hôtel des monnaies de Bruxelles du 1^{er} novembre 1787 au 30 juin 1788. (*En français.*)

§ 4. MONNAIE DE MAESTRICHT.

Volume contenant douze états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Maëstricht du 3 août 1509 au 9 juin 1516 ; du 20 septembre 1524 au 9 mai 1526 ; du 11 novembre 1531 au 6 mars 1535 (1536, n. st.) ; du 28 juin 1542 au 5 septembre 1545 ; du 22 décembre 1552 au 1558 ; du 2 septembre 1574 au 29 juin 1579 ; du 27 mars 1586 au 29 mai 1589 ; du 12 juin au 26 septembre 1604, et du 23 septembre 1607 au 15 septembre 1610. (*En flamand.*)

Voy. nos 18075-18086.

§ 5. MONNAIE DE VILVORDE.

Compte rendu par Gilbert Van den Biesen, de Tongres, et André Thomas, de Malines, maîtres particuliers de la monnaie du duc Antoine de Bourgogne, du 18 avril 1409 au 24 décembre suivant. (*En flamand.*)

Voy. n° 18094.

II. DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

MONNAIE DE LUXEMBOURG.

Volume contenant quatre états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Luxembourg, du 22 juin 1502 au 28 juin 1504 ; du 23 décembre 1617 au 6 juillet 1619 ; du 30 mars 1632 au 9 juillet 1638 et du 14 février 1639 au 13 juillet 1642. (*En flamand.*)

Voy. nos 18095-18098.

III. DUCHÉ DE GUELDRÉ.

MONNAIE DE NIMÈGUE.

État de l'ouverture faite, le 10 novembre 1494, de la boîte des monnaies frappées à Nimègue, par Bernard Proys, *alias* Proez, maître particulier de la monnaie de Gueldre. (*En français.*)

Voy. pour les comptes antérieurs et postérieurs les n^{os} 18100 à 18102.

Compte de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Nimègue, par Renier Van Eembrugge, maître particulier de la monnaie de Gueldre, du 3 septembre 1544 au 29 mars 1546 (1547, n. st.). (*En flamand.*)

Voy. n^o 18402.

IV. COMTÉ DE FLANDRE.

MONNAIE DE BRUGES.

Volume contenant treize états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Bruges, du . . octobre 1497 au 18 mai 1527. (*En français.*)

Voy. n^{os} 18123-18136.

V. COMTÉ DE NAMUR.

MONNAIE DE NAMUR.

Volume contenant deux états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Namur, du 5 août 1513 au 15 février 1515 (1516, n. st.), et du 27 avril 1527 au 11 avril 1528. (*En français.*)

Voy. n^{os} 18208 et 18209.

VI. SEIGNEURIE DE TOURNAI.

MONNAIE DE TOURNAI.

Volume contenant trois états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Tournai, du 18 juillet 1613 au 6 septembre 1614, et du 24 octobre 1658 au 25 avril 1664. (*Le premier est en flamand et les deux autres en français.*)

Voy. nos 48225 et 48241.

VII. SEIGNEURIE DE MALINES.

MONNAIE DE MALINES.

État de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Malines, du 3 novembre 1390 au 24 juin 1392. (*En français.*)

Voy. pour les comptes postérieurs le n° 48242.

VIII. COMTÉ DE HOLLANDE.

MONNAIE DE DORDRECHT.

Compte des monnaies frappées à Dordrecht, par Antoine Carlier, maître particulier de la monnaie de Hollande, du 15 juillet 1552 au 17 juillet 1555. (*En flamand.*)

Compte de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Dordrecht, par Guillaume Bucket, maître particulier de la monnaie de Hollande, du 16 août 1556 au 28 juillet 1559. (*En flamand.*)

IX. SEIGNEURIE DE FRISE.

MONNAIE DE LEEUWAERDEN.

Compte de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées à Leeuwaerden, par François Van Papevelt, maître particulier de la monnaie de Frise, du 22 août 1527 au 25 juin 1550. (*En flamand.*)

A ce compte est joint l'original des instructions pour le maître particulier, datées du 4 avril 1527.

X. SEIGNEURIE D'OVER-YSSEL.

MONNAIE DE CAMPEN.

Volume contenant deux comptes des monnaies frappées à Campen, par Martin Nyecamer et François Van Papevelt, maîtres particuliers de la monnaie d'Over-Yssel, du 22 juin 1529 au 31 mai 1551, et du 29 mai 1552 au 7 septembre 1555. (*En flamand.*)

A ce volume est joint le rapport de Thomas Gramaye, maître général des monnaies de l'empereur, du . . mai 1529, sur la mission qui lui avait été confiée pour l'établissement d'un atelier monétaire dans la seigneurie d'Over-Yssel.

XI. COMTÉ D'ARTOIS.

MONNAIE D'ARRAS.

Volume contenant deux états de l'ouverture de la boîte des monnaies frappées par Guillaume Crocquet, maître particulier de la monnaie d'Arras, du 14 septembre 1627 au 12 mai 1629. (*En français.*)

XII. ROYAUME DE FRANCE.

§ 1^{er}. MONNAIE D'AMIENS.

Volume contenant deux comptes, rendus par Pierre Fromont, maître particulier de la monnaie d'Amiens, — des monnaies frappées dans cette ville au nom de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, du 24 septembre 1427 au 15 février 1438 (1439, n. st.). (*En français.*)

§ 2. MONNAIE DE SAINT-QUENTIN.

Volume contenant deux comptes, rendus par Gobert de Saint-Quentin, maître particulier de la monnaie de Saint-Quentin, — des monnaies frappées dans cette ville au nom de Philippe le Bon, pendant les années 1436, 1437, 1438, et jusqu'au 24 janvier 1439 (n. st.). (*En français.*)

ALEX. PINCHART.
